

Image not found or type unknown



Question divorce pour un terrain de famille

Par **libellule**, le **13/05/2012 à 18:48**

Bonjour, rn Nous venons de faire construire une maison sur un terrain qui appartient à ma famille mais nous avons du l'acheter avec mon mari, nous nous sommes donc fait donation. Depuis quelque temps, je trouve que son attitude à changer et je voulais savoir quels sont mes droits en cas de séparation, est ce que le fait que le terrain est appartenu à ma famille peut jouer en ma faveur ou est ce qu'en cas de départ je perds tous? et si je souhaite garder la maison comment cela se passe? je paie bien sur la moitié de la maison à mon mari mais est ce au prix de vente neuve ou déjà à un prix supérieur?